

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	107 (1999)
<b>Artikel:</b>	Vu de France : l'exception vaudoise ou les plus intimes alliés de la Grande Nation
<b>Autor:</b>	Vovelle, Michel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-74402">https://doi.org/10.5169/seals-74402</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vu de France : l'exception vaudoise ou les plus intimes alliés de la Grande Nation<sup>1</sup>

MICHEL VOVELLE

Dans un espace helvétique qui a pu s'interroger, pour de bonnes raisons, sur l'opportunité de commémorer le bicentenaire de la République helvétique, il est légitime de réservier une place à part au pays de Vaud, partenaire privilégié de la France révolutionnaire.

L'affirmation se doit d'être justifiée. Elle allait de soi pour nos grands ancêtres, et c'est Michelet qui a développé à plusieurs reprises l'argument avec le plus de vigueur : évoquant l'humiliante amende honorable imposée le 30 septembre 1791 aux magistrats du Pays de Vaud par leurs excellences de Berne, il écrit :

Et pourquoi cette fureur ? Il faut le dire la vraie raison c'est que ces Vaudois sont la France. C'était une petite France impuissante et désarmée que l'insolence allemande faisait paraître à ses genoux. Et elle n'avait pas tort peut-être d'être visée. Qui plus que la France Vaudoise a contribué à la Révolution ? N'est-ce pas de cette population énergique et simple, de ces lieux sublimes, que partit l'impulsion de Rousseau, ce puissant élan du cœur qui a emporté le monde ? Ah ces lieux sont coupables à jamais devant les ennemis de la liberté.

Ailleurs, stigmatisant la répression exercée sur les soldats patriotes du régiment de Châteauvieux, lors de l'affaire de Nancy, il persiste et signe :

Les Suisses de Châteauvieux n'étaient pas de la Suisse allemande mais des hommes du pays de Vaud, des campagnes de Lausanne et de Genève. Quoi de plus français au monde ? Hommes de Vaud, hommes

---

<sup>1</sup> Ce texte est la transcription d'une conférence donnée par l'auteur à l'Université de Lausanne, dans le cadre du VIII<sup>e</sup> Colloque helvétique, le 30 mars 1998.

de Genève et de Savoie, nous vous avons donné Calvin, vous nous avez donné Rousseau. Que ceci soit entre nous un sceau d'alliance éternelle. Vous vous êtes déclarés nos frères au premier matin de notre premier jour, au moment vraiment redoutable où personne ne pouvait prévoir la victoire de la liberté.

Le ton est donné, le thème se retrouvera chez Louis Blanc lorsqu'il parle « des Suisses de Châteauvieux, Français du pays de Vaud et du lac de Genève... chers au parti patriote », et ça et là, sous d'autres plumes qui ne doutent pas de cette évidence. Nous savons depuis lors – grâce à la mise au point érudite d'Alain Csouz-Tornare<sup>2</sup> – toute la part de légende que comportent ces affirmations, et que l'identification comme « Vaudois » des mutins de Châteauvieux est pour le moins contestable. Mais ce n'est point au crible d'une critique érudite qu'il faut lire Michelet ou Louis Blanc. C'est la légende elle-même qui nous intéresse, comme reflet mis au goût du jour au XIX<sup>e</sup> siècle des affirmations nationales d'une image mythifiée de l'Helvétie, berceau de la liberté, patrie de Guillaume Tell et de Jean-Jacques Rousseau sur fond de sommets alpestres. Cette vision remonte à la Révolution française et même en amont à la fin de l'âge des Lumières.

De ce fait, nous aborderons dans la suite le problème des rapports entre la France révolutionnaire et le pays de Vaud durant cette décennie, sans prétention de rectifier une légende, ou de réviser des données connues, mais de rappeler ce qui fait l'originalité des liens franco-vaudois.

Qu'il existe d'entrée, à la veille même de la Révolution entre les deux entités, une « préformation de sympathie », pour reprendre une formule de Labrousse, peut s'expliquer de façon volontairement succincte en quelques rappels. Le pays de Vaud, aux frontières de l'espace helvétique est, avec Bâle, mais sur des bases différentes, une des portes d'entrée de l'influence française que l'attention portée à Genève, sa voisine, peut amener à sous-estimer ou à confondre comme le fit Michelet dans un amalgame approximatif. Les échanges économiques n'y sont pas pour rien, non plus que la circulation de

---

<sup>2</sup> Alain CSOUZ-TORNARE, *Les troupes suisses capitulées et les relations franco-helvétiques à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de l'EHESS, 1996, 2 vol. C'est à lui que nous empruntons ces citations éclairantes.

l'argent, dans un site où les pensions françaises, mais aussi les placements de la bourgeoisie locale sont tournés vers la France. Les échanges humains, tant au niveau de l'élite qui voyage, que des migrations de main-d'œuvre, contribuent notamment à la présence helvétique dont on mesure actuellement l'importance dans le Paris de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un quart, pour autant qu'on puisse en juger, des étrangers dans la capitale. Les Vaudois tiennent également leur place dans les troupes au service du roi de France, dans le régiment d'Ernst plus encore sans doute que dans celui de Châteauvieux. Dans le domaine culturel, la francophonie revendiquée (même si l'aristocratie bernoise, elle aussi, parle français) s'inscrit dans une sociabilité d'élite, volontiers cosmopolite, donne une illustration. Sans avoir l'éclat de Genève, Lausanne, avec son académie, peut prétendre à être un centre de culture – un peu compassé et provincial – même si les vedettes comme M<sup>me</sup> de Staël toisent de haut ses salons. Quand éclate la Révolution parisienne, les Vaudois, dans leurs élites, ont d'autres raisons plus conjoncturelles de suivre avec attention les événements de France : ce tropisme s'alimente du malaise de leur situation dépendante de sujets du canton de Berne, sous la conduite de leurs baillis, générant tout un contentieux de revendications insatisfaites, l'aspiration à la liberté certes, fut-ce dans le cadre d'une domination que l'on dit paternelle, mais plus encore à l'égalité. Ils ont une mémoire vive, celle de l'aventure du major Davel, au début du siècle, et de sa fin édifiante. Comme les Genevois chroniquement d'une part, et comme leurs voisins fribourgeois encore meurtris des retombées de la répression de la conspiration de Chenaux en 1782 d'autre part, ils ont un passé à faire valoir et une revendication identitaire, dirait-on aujourd'hui et Gibbon leur a rappelé dans sa célèbre lettre de 1767 : « vous n'êtes point libres ». Comment se formule-t-elle ? Le rapport qui les associe à leurs maîtres bernois reste ambigu, mariant hostilité et formes de cohabitation bonhomme, mais des tensions sont discernables, dans un dispositif social où l'apparente docilité paysanne masque le poids malaisément supporté des dîmes et des redevances seigneuriales dont bénéficient les Messieurs de Berne, mais aussi de Lausanne et des villes petites ou moyennes. Les notables vaudois se sentent suisses, et prêts à assumer l'héritage de Guillaume Tell et du Grütli : mais ils entendent l'être à part entière. L'accès à une conscience nationale, encore élémentaire, passe par

l'affranchissement de leur dépendance ; dans cette perspective, la France peut apparaître comme un recours, sans pour autant qu'on aspire à s'y fondre : le pays de Vaud n'est pas Avignon.

Si l'on se porte de l'autre côté de la frontière, dans la France des premiers temps de la Révolution, on doit bien constater qu'il n'y a pas de focalisation initiale bien marquée sur ces modestes voisins, même si les voyageurs, ou les essayistes qui décrivent la Suisse, sont avertis du problème. Et si l'on veut bien passer la rusticité du test, il semble bien qu'il en ira de même assez avant dans le cours de la Révolution : l'index des Archives parlementaires, consulté dans ses vingt derniers volumes parus, les plus fiables qui couvrent l'an II, ne comporte pas d'entrée « Pays de Vaud, vaudois ». À cela il y aurait deux explications possibles : la vision globalisante de la Suisse, au demeurant positive, qui en fait, sous l'égide de Tell et de Rousseau, l'une des deux républiques avec les États-Unis que la France en Révolution, puis en République elle-même, reconnaît comme partenaires privilégiés dans l'opinion, laissant aux professionnels de la politique et de la diplomatie une perception plus fine des réalités intérieures de la Suisse. Mais aussi, dans la mesure où l'on fait la différence malgré tout, le pays de Vaud est comme masqué par l'attention que l'on porte à Genève, mieux connue depuis Voltaire et l'Encyclopédie, brillamment représentée par ses milieux d'affaires, comme par le personnage Necker. La présence des exilés genevois, tel Clavière, ou Du Roverai, Dumont... installés à la suite des conflits récents dans la République de Calvin, accentue le trait et l'on sait le rôle que ce lobby genevois a joué dans l'entourage de Mirabeau dans les premières années de la Révolution.

L'intérêt porté au pays de Vaud va se développer dans une première phase, comme on peut s'y attendre sur deux fronts : d'une part, celui des événements parisiens et provinciaux en France jusqu'au 10 août 1792, et de l'autre celui de l'écho des manifestations en pays de Vaud d'une adhésion précoce aux nouveautés françaises. L'entrée en scène des Vaudois, encore peu dissociés de la globalité des Suisses, s'est opérée à partir de l'implication des corps au service du roi dans les épisodes qui les placent en première ligne du maintien de l'ordre, de l'affaire Reveillon au faubourg Saint-Antoine en 1788, à la prise de la Bastille. Ils ne sont point faits pour leur attirer la sympathie. Plus compromettants, dans des sens opposés, seront en 1790 et 91, les

incidents graves qui affrontent dans le Midi notamment le régiment d'Ernst aux patriotes, à Marseille et à Aix, déterminant une crise dans les relations franco-bernoises : mais ce sont ici les officiers, des Bernois qui sont pour partie Vaudois, qui apparaissent pour l'opinion comme les auxiliaires de la répression monarchique. À l'inverse, l'affaire de Nancy et le sanglant châtiment des mutins du régiment de Lullin a, sous l'influence de quelques porte-parole engagés comme les journalistes Robert, Loustalot, puis Marat, contribué à faire percevoir l'existence de deux Suisses, une piétaille persécutée qui sollicite l'intérêt et sera glorieusement réhabilitée lors de la fête de juin 1791 et une hiérarchie qui applique de façon sanglante des châtiments d'un autre temps. Dans cette prise de conscience, on se doit de rappeler le rôle essentiel du Club helvétique, préocemment constitué comme la plus importante des sociétés populaires de recrutement étranger à Paris. Bien étudiée, cette société nous est connue dans son recrutement et sa sociologie d'apports modestes. Le noyau de la société est pour un tiers fribourgeois, mais les Vaudois y entrent pour plus du quart. Les exilés genevois de haut vol snobent cette assemblée populaire, ce qui explique peut-être la difficulté qu'elle a eu à percer dans l'opinion malgré quelques succès, comme la libération des condamnés de la conspiration de Chenaux. Mais on sait, sans que nous nous y attardions, la difficulté du Club helvétique à se positionner sur l'échiquier politique qui lui vaut l'animadversion de la droite, et la suspicion de la gauche, où les jacobins et même les cordeliers refusent son affiliation, ne lui laissant que le soutien des publicistes engagés. Son implication aux côtés des Suisses de Châteauvieux, n'a pas peu fait, un temps du moins, pour la rendre suspecte aux patriotes modérés.

Sévèrement marquée dans ses initiatives en France, durant la période feuillante de la Révolution, elle s'est investie dans une active propagande dans l'espace helvétique par voie de tracts, libelles, journaux ou envoi d'émissaires. Et c'est ici que se noue un premier contact avec le pays de Vaud, dont une partie des adhérents sont originaires, cible d'élection tant par sa position de relais avec Fribourg, que pour l'intérêt que présente ce lieu de contestation du pouvoir bernois. Celui-ci, conscient du danger, a pris d'entrée des mesures de bouclage et de verrouillage, attentif au passage des soldats de Châteauvieux ou d'Ernst, comme à la circulation des mauvais papiers : une ordonnance du Grand conseil a mis en garde contre les intrigues

vis-à-vis du gouvernement paternel, invitant à la délation, et Berne se concerte avec ses voisins, comme avec les puissances sur lesquelles il compte. Le débat idéologique est ouvert : Messieurs de Berne se sont attachés les services du publiciste parisien-vaudois Mallet du Pan, dans l'autre camp la presse française bénéficie des lumières de Frédéric-César de La Harpe qui adresse, dès le début de 1791, un article violent et documenté au *Mercure National*, et qui renseigne sans doute le Club de son lieu d'exil genevois, avant son départ pour la Russie. S'il ne partage pas les objectifs des leaders du Club comme Castella, restant encore réservé à l'égard de la voie révolutionnaire, on se doit de noter ici son entrée en scène. La propagande soutenue par une pluie de lettres, et l'envoi d'émissaires s'étend jusqu'au bas Valais. Aubergistes, colporteurs, maîtres de poste, relaient une campagne qui culmine à la fin de 1790 touchant les villes : Lausanne, Morges, Nyon, Payerne, Yverdon.

S'il ne nous appartient pas ici de retracer les épisodes connus de cette flambée revendicative, on appellera simplement les épisodes de l'arrestation du pasteur Martin, coupable d'avoir encouragé le refus de la dîme des pommes de terre, puis les remontrances des villes sur la répression : Nyon, Moudon, Cossonay... et la campagne des banquets, banquet de Rolle ou tir à l'arc des Jordils, à l'occasion du 14 juillet 1791 où l'on chante les chants prohibés en reprenant les slogans révolutionnaires... « vivre libre ou mourir », mais aussi « À bas l'Ours ». Cette agitation, on le sait, a ses limites, tant sociologiques qu'idéologiques : c'est la bourgeoisie et certains éléments de l'aristocratie locale qui l'animent, essentiellement à partir des villes, et le peuple est peu touché, même si trois mille personnes se sont rassemblées à Ouchy, spectateurs plus que participants du banquet des notables. L'ampleur de la répression bernoise, la mise en état de siège par les troupes de Lausanne et des localités touchées, le jugement des coupables par un tribunal dans lequel La Harpe verra plus tard la préfiguration du Tribunal révolutionnaire, l'humiliation infligée aux édiles municipaux admonestés par les représentants de Leurs Excellences : tout ceci marque profondément une sensibilité collective à vif.

Le pays de Vaud n'est pas encore entré en révolution, mais le traumatisme reste, même si l'on ne peut que relever l'absence de lien entre l'élite aristocratique-bourgeoise, ouverte aux intellectuels, et une

masse paysanne qui a ses revendications mais reste méfiante : et F.-C. de La Harpe cite cette réponse de l'un d'eux :

Nous savons bien que vous autres Messieurs vous êtes mal avec le gouvernement de Berne et que vous voulez nous attirer à vous. Mais si nous nous laissons entraîner vous nous demanderez toujours des impôts et même plus forts. Nous resterons donc fidèles à l'autorité à laquelle nous avons prêté serment.<sup>3</sup>

La séquence qui s'étend de l'été 1792 à 1797 ne présente qu'un calme apparent. Sans doute, les retombées de la journée du 10 août 1792 et du massacre des Suisses n'ont pu manquer d'être ressenties profondément, détournant de leur sympathie initiale des notables que l'on peut dire, pour simplifier, d'option feuillante, mais aussi les militants plus modestes. La disparition du Club helvétique prive d'un relais d'activisme, alors même qu'à partir de septembre 1792, une présence française armée, quand la Savoie devient française et que les troupes du général Montesquiou sont aux portes de Genève, amène à reformuler en termes d'appréhension la question des rapports avec le pays de la liberté, dont on suit avec inquiétude l'évolution politique. Que le pouvoir bernois en tire avantage peut être illustré par le comportement des quatre régiments vaudois de Morges, Nyon, Vevey et Aigle, lorsqu'ils sont requis de participer au mouvement sur Genève menacé par les Français : harangués par le colonel de Watteville, qui exploite l'émotion des lendemains du 10 août, ils jurent fidélité au pouvoir bernois.

Vue de Lausanne et de sa région, la situation fait apparaître des attitudes contrastées, qu'on se contente de résumer : dans un climat de surveillance renforcée, le pays va recevoir un flot d'émigrés français différent de celui de 1789, purement aristocratique. Il culminera en 1793-94 lors du siège de Lyon et de sa reconquête, suscitant des réactions diverses : accueil et sympathie sur la frontière du Jura, lieu de passage, solidarité des négociants locaux à l'égard des Lyonnais auxquels des liens les associent. Le pays de Vaud ne devient pas, à l'instar de Fribourg la catholique, un foyer de concentration de prêtres

---

<sup>3</sup> Cité par Charles BURNIER, *La vie vaudoise et la Révolution*, Lausanne, 1902, p. 242.

réfractaires, mais la bonne société et les pasteurs reçoivent les familles distinguées en perdition, quitte à recueillir une impression défavorable de leur morgue : les émigrés n'ont pas été aimés notera F.-C. de La Harpe. Par ailleurs, les contemporains comme les historiens ont pu constater que la conjoncture économique née des circonstances avait pu influer sur les attitudes de la bourgeoisie, bénéficiant de la stimulation des échanges par la guerre, et plus encore de la spéculation et l'agiotage sur les espèces. Le bailli Bonstetten forçant le trait y voit « Une des principales et peut-être la seule vraie cause de la Révolution chez nous : les fonds français et particulièrement les rentes viagères. La partie notable de nos fortunes particulières se trouve dans les fonds français... Les idées politiques de nos citadins partent de la bourse et du cœur ».<sup>4</sup> Et d'évoquer les bons bourgeois vaudois suivant avidement les aléas de la conjoncture économique et politique en France en lisant les journaux, quitte à « emplir leurs têtes vides des idées de la Révolution sans y entendre malice »... D'autres témoignages confirment l'impression de prospérité de Lausanne « devenue ville de commerce » où s'ouvrent chaque jour de nouvelles maisons : agents de change, papier à 8%, comptoirs et magasins... Cela suffit-il pour rendre compte d'un courant ? Mais il reste que le sentiment antibernois ne fléchit pas, se tournant contre les cantons qui vendent leurs soldats à l'étranger, et n'ont pas su les protéger, dénonçant la protection que Berne accorde aux émigrés au risque de compromettre la paix.

Revenant à la France, on conçoit que dans le cadre même de la ligne de prudente neutralité de la République de l'an II, le gouvernement français pour sa part ne reste pas insensible aux plaintes qui lui sont adressées sur la « rapacité des marchands suisses ou les ruses mercantiles des spéculateurs vaudois ». Est-ce suffisant pour réveiller chez certains la tentation, sinon d'une annexion, du moins d'une occupation de ce pays si près de Genève ? En tous cas, l'ambassadeur Barthélémy qui gère avec une paradoxale continuité les rapports de la république avec la Confédération, n'a aucune sympathie pour les velléités d'indépendance des Vaudois, occupé tant par souci de défendre la neutralité que par sympathie personnelle à cultiver le bon vouloir des hommes d'État bernois, Mulinier, Frisching qui sont ses interlocuteurs. Certains des agents qu'il déploie à travers la Suisse

---

<sup>4</sup> *Idem*, p. 248.

ont pu partager en 1793 le rêve expansionniste qui animait le parti girondin : ainsi Roullier, propagandiste dans la région de Bâle, mais qui croit pouvoir annoncer en janvier 1793 la Révolution comme imminente dans le pays de Vaud et la Gruyère. Mais l'ambassadeur calme le jeu, et apaise les craintes bernoises : c'est la ligne qu'il suit en l'an II, comme après Thermidor. D'autres agents partagent ses préventions, qui écrivent « La ville de Vevey ne connaît point assez le prix du calme et d'un gouvernement sage. Le Vaudois ne sait ce qu'il veut ni où il va, il s'use par son insignifiante chaleur », quitte à ce qu'on retrouve, dans tel rapport d'espionnage de l'an III, les termes mêmes du bailli Bonstetten, dénonçant les « remueurs d'argent, faiseurs d'affaires, qui donneraient des leçons aux Genevois leurs premiers maîtres... leur attachement à la Révolution française est dans leur portefeuille ».<sup>5</sup> L'ère, ou le moment Barthélémy, qui n'a pas été pour les Vaudois une période faste, s'achève au lendemain des traités de Bâle et des succès diplomatiques qui ont promu à son retour en France, ce personnage ambigu à de plus hautes responsabilités, comme membre du Directoire, mais aussi à sa chute au lendemain du coup d'État du 18 Fructidor.

À cette date, on peut mesurer combien le contexte de politique internationale a changé. On se dispense de détailler ce qui est connu de tous ; qu'on l'envisage à partir de Paris ou de Lausanne. Au lendemain de la paix de Campo Formio, le regard des responsables français sur la Suisse a changé et la politique de neutralité n'est plus de mise. La campagne d'Italie conduit à banaliser l'expérience des républiques sœurs, expérimentée également en Hollande. Justifiée au niveau des raisons officielles par l'attitude bernoise dans une confédération qu'on dépeint comme asile des conspirations antifrançaises, l'intervention répond à des objectifs de *Realpolitik* propres à satisfaire les stratégies de différents partenaires ; sur la frontière septentrionale, les visées de l'alsacien Reubell qui accède au Directoire en novembre 1795 pour y demeurer jusqu'en mai 1799 : son intérêt s'est manifesté de longue date, et il a sur place des amis – Peter Ochs, le patriote bâlois – comme des agents, Joseph Mengaud, le « jacobin ambassadeur ». Reubell n'a pas de sympathie pour les Vaudois, comme il n'en a pas, c'est le moins qu'on puisse dire, pour Bonaparte, l'autre

---

<sup>5</sup> *Id.*, pp. 250-251, d'après un article d'Émile Couvreu paru dans la *RHV*, 1897.

partenaire majeur dans ce débat : mais il s'est du moins mis d'accord avec lui sur le principe d'une intervention – et l'on évoque ce repas du 8 décembre 1792 au Palais du Luxembourg où Reubell, Bonaparte et aussi Peter Ochs ont accordé leurs violons, sur fond d'arrière-pensées différentes. Pour le général vainqueur de la campagne d'Italie, protecteur de la Cisalpine, la Suisse, ce « saillant rentrant » de la frontière française, comme on l'a écrit curieusement, présente un intérêt stratégique certain pour la maîtrise des voies d'accès alpines de l'Italie du Nord. L'argument souvent invoqué n'est point le seul : mais il valorise la position du pays de Vaud, contigu à Genève, ouvrant sur la plaine du Valais. Puis un autre partenaire, un Vaudois, se confirme ici au rang des contacts privilégiés, F.-C. de La Harpe, exilé alors à Paris, déjà connu pour ses prises de position, comme pour sa notoriété d'ancien précepteur des petits fils de Catherine II. Il faut là encore résister à la tentation d'une explication trop simple en focalisant l'attention sur cet acteur d'exception, mais il reste qu'il a occupé, singulièrement de l'hiver 1798 à l'été de cette même année, une place privilégiée comme intermédiaire entre le pouvoir parisien et la Suisse, et singulièrement sa patrie vaudoise, poursuivant ensuite son action sur place comme l'un des membres du Directoire helvétique, à partir de juillet. C'est au fil de sa correspondance, source précieuse éditée par Jean-Charles Biaudet et Marie-Claude Jequier, que l'on peut évoquer la nébuleuse des acteurs tant en France qu'en pays de Vaud. Elle ne se réduit pas aux protagonistes que l'on vient d'évoquer introduisant certains directeurs – Merlin de Douai, Treilhard, La Revellière, comme le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, qui a sa vue des choses, hostile pour sa part à la promotion d'une république sœur, susceptible d'entraver un règlement global, mais ouvert à tout compromis personnellement bénéfique. Sous ces regards, la place du pays de Vaud sur l'échiquier politique va se trouver immédiatement valorisée, au point que l'Assemblée électorale du Léman pourra s'écrier, dans une adresse du 21 mars 1798 « Qui oserait attaquer les intimes alliés de la Grande Nation ? ».<sup>6</sup> Intimes alliés, c'est bien vite dit, avec quelque imprudence : mais il reste que le pays

---

<sup>6</sup> Jean-Charles BIAUDET, Marie-Claude JEQUIER (éds.), *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe sous la République helvétique*, vol. II (1798), Neuchâtel, La Baconnière, 1985.

de Vaud a pu se prévaloir, plus visiblement que Bâle, l'autre poste d'entrée de la mainmise militaire sur la Suisse, de la protection officielle accordée par le Directoire qui lui a permis de participer à l'action décisive, entrant en Révolution contre les maîtres bernois. La présence militaire française, de Brune et de sa division, a facilité les choses. Mais les Vaudois ont expulsé sans grande difficulté leurs baillis, constitué leurs comités de surveillance, ouvert leurs clubs des Amis de la Liberté, planté les arbres de la liberté et posé les bases des institutions d'une République lémanique qui, après avoir accueilli en triomphe à Lausanne le général Bonaparte (22 novembre 1797), a pu dès février 1798 arborer le drapeau vert « couleur de Guillaume Tell » comme symbole de l'espérance d'une « république qui naît sous les auspices de la Grande Nation ». Les choses sont évidemment moins simples que ne le suggéreraient ces proclamations incantatoires, qu'on les aborde de Paris ou à partir des réalités de terrain. Vu de Paris, il peut sembler que c'est l'heure de F.-C. de La Harpe, si l'on veut bien considérer qu'il n'est point le seul interlocuteur privilégié, Peter Ochs alternativement ami et adversaire suivant les cas et les périodes disposant d'une influence comparable, mais aussi que la richesse de la correspondance de La Harpe peut nous amener à surévaluer son rôle, comme il le fait lui-même. Plutôt que de reprendre la trame d'un récit devenu classique à la suite des travaux d'Alfred Rufer ou de J. Godechot notamment, il peut être suggestif de redessiner la nébuleuse des contacts du patriote vaudois à partir du corpus de ses lettres dans les quelques mois – entre mars et juillet – où naît la République helvétique.

Gardons-nous de donner à ce corpus modeste – moins de deux cents lettres pour une cinquantaine de correspondants – et qui n'est certainement pas exhaustif, plus que valeur indicative. Il serait possible de pousser plus loin, à partir même de l'index pour élargir cette nébuleuse, que la précieuse introduction de J.-C. Biaudet et M.-C. Jequier à l'édition de ces lettres afin d'esquisser en quelques traits l'organigramme du réseau Laharpe, reflet des relations franco-vaudoises. Le représentant vaudois s'adresse à Paris aux représentants du pouvoir dont certains lui sont favorables, ou simplement indispensables (Merlin, Treilhard, directeurs, ou Talleyrand, aux affaires étrangères), sachant que d'autres lui sont hostiles (Reubell). Il trouve des appuis dans les assemblées, à vrai dire limités en nombre (De

Bry, Gauthier de l'Ain) ou dans la presse où Poultier lui ouvre les colonnes de *L'Ami des Lois*. Mais La Harpe n'est pas seul sur la place : on découvre, au fil des pages, la multiplicité des représentations officieuses ou officielles, des différentes provenances helvétiques. Le dialogue est distant avec les autorités, visiblement sans grande familiarité, mais domine une approbation constante, voire une soumission renouvelée à la ligne du Directoire. Toutefois, le discours du représentant vaudois s'émancipe progressivement, finalement pathétique sans souci de heurter les susceptibilités : on verra avec quelles conséquences.

C'est que derrière la langue de bois directoriale se dévoile la multiplicité des influences qui s'y exercent et se révèlent sur le terrain : en la personne des généraux Pouget, dont la sympathie est assurée, mais aussi Schauenbourg, et plus encore Brune, partenaires ou adversaires suivant les cas, aux initiatives redoutées. Et que dire de ceux qui entrent dans la redoutable catégorie des agents en place du Directoire (quitte à empiéter sur le territoire du voisin) : Mengaud s'affirme comme un soutien bienvenu, Lecarlier est respecté, Mangourit c'est selon, mais Monachon, mais Desportes obstiné à absorber le pays de Vaud dans l'espace genevois, mais Roulhière, autant de personnages dangereux... enfin apparaît la silhouette inquiétante de Rapinat « beau-frère d'une personne importante » comme l'écrit La Harpe. À qui s'adresser, à qui se fier, quel est le représentant véritable de la ligne du Directoire ? La question ne se pose même plus pour la foule anonyme des petits commandants, maîtres dans leur fief, occupés à piller. Venue de ses correspondants, relayée par La Harpe, l'objurgation se répète de réduire, d'unifier cette foule des petits chefs détentrice d'un pouvoir éparpillé. À dire vrai, l'incohérence n'est que relative : des enjeux se précisent qui mettent en cause l'existence même de la patrie vaudoise et de l'Helvétie toute entière. Déniant à ceux auxquels ils ont, disent-ils, apporté la liberté et la maîtrise de leur destinée, les détenteurs du pouvoir, à Paris comme sur le terrain, se partagent entre deux, ou trois options majeures. Annexer le pays de Vaud ? Tel serait bien le rêve de Desportes, en gros ou en détail, au profit de Genève. En faire un élément éventuellement central d'une petite république – la République rhodanienne ou la Rodeuse comme on dit dérisoirement – a été, un temps du moins, la pensée de Brune et du Directoire, et l'idée n'est point sans attrait pour les militaires

soucieux d'une voie d'accès méridionale aux passages des Alpes, comme elle épouse d'une certaine façon les divisions de la géopolitique suisse. Mais n'est-elle point un masque, dans la perspective, pour certains, d'une annexion ultérieure ? C'est pourquoi La Harpe, comme ses commettants, mais aussi sur la base d'un compromis assez laborieusement négocié avec Ochs et le lobby bâlois, opte pour la troisième solution, qui sauvegarde l'identité vaudoise dans le cadre d'une république unitaire : telle est la ligne adoptée après bien des hésitations successives qui ne sont en fait que le reflet de celles des maîtres du jeu, le Directoire dont la valse hésitation rythme les premiers temps de la conquête, jusqu'à ce que soit définitivement adoptée la solution d'une république unique. Ce qui ne veut point dire forcément unitaire et sur ce point le conflit, larvé ou ouvert, oppose La Harpe à Ochs, plus soucieux de froisser chez lui les pouvoirs en place, alors même que d'autres opinent plus franchement encore pour une solution fédérale que La Harpe anathématisé comme fédéraliste. Il semble l'emporter à la fin de la période : mais en quel état...

La Harpe, qui reçoit de ces interlocuteurs deux fois plus de lettres qu'il n'en adresse, est le receveur universel. Des thèmes s'esquissent, puis se précisent ; aux problèmes généraux de la Constitution et du fonctionnement des instances centrales s'associent des problèmes locaux mais qui impliquent la gestion et l'idée même de la révolution à faire : celui de la démocratie à travers les rapports avec les sociétés des Amis de la Liberté, cadre d'un militantisme avancé mal supporté par une partie des informateurs de La Harpe, et sur lequel il apparaît lui-même hésitant un temps, défiant celui des forces d'inertie ou de réaction, telles que le ralliement mesuré de l'académie et du clergé vaudois en donne la mesure. Sur ce point, La Harpe est plus hardi que ses correspondants, non seulement tolérant mais somme toute ravi de la présence dans les lieux de culte du buste de « Tell et de sa femme » (entendons la Liberté) comme le dit joliment une lettre. Toutes ces choses bougent : l'évolution la plus sensible, et qui prendra aux yeux des interlocuteurs français l'apparence d'un dérapage, porte sur la dénonciation des excès et pillages des militaires français, et des « vampires » qui les accompagnent. Bien que sans cesse parcouru, par sa situation même, par les détachements français, le pays de Vaud pourrait paraître relativement privilégié par rapport à d'autres cantons, et notamment Berne : mais il a ses petits potentats qui pillent sans

scrupule. Le rapport Thormann, correspondant bernois, fait le tableau tragique des excès, du pillage et des violences du canton de Berne. De l'idée d'une punition méritée, les anciens sujets vaudois passent à l'égard des Bernois à la conscience d'un drame, apte à compromettre tout l'avenir de la construction de la République helvétique. La Harpe transmet, s'engage, il n'est point seul : l'insistance auprès des instances supérieures ne les laisse pas indifférentes. Les agents français, Lecarlier puis Rapinat, sans démentir la disent exagérée. Voici La Harpe suspect d'aristocratie. Son ardeur défensive contre les visées annexionnistes de Desportes sur la frontière genevoise alourdit le contentieux, de même que ses revendications sur le dédommagement des prélèvements opérés, puis sa position affirmée sur le traité d'alliance avec la France et le traité de commerce qui doit l'accompagner. Ochs, l'ami ambigu, lui a expliqué ce que pourrait signifier la disgrâce auprès des autorités directoriales : il perçoit que son tour est venu et d'une certaine façon ne se trompe guère. Mais vient la surprise inattendue : et, paradoxe, l'instigateur n'est autre que Rapinat, objet de toutes les défiances. Ce qu'on a appelé sans doute abusivement le « Fructidor » helvétique voit l'exclusion de deux directeurs de la République helvétique au profit de Ochs, mais aussi de La Harpe lui-même, substitué par les Directeurs au candidat de Rapinat. Une séquence nouvelle s'ouvre avec le retour de La Harpe en Suisse, où son activité de Directeur va désormais s'investir dans le contexte dramatique des soulèvements intérieurs et bientôt, en 1799, de l'invasion de la République helvétique par les armées de la seconde coalition, un temps maîtresses de toute la partie orientale du pays. C'est face à ces dangers que, devenu un temps « véritable chef du Directoire », La Harpe a été amené à renforcer encore sa ligne révolutionnaire, stimulant les sociétés populaires, levant sur les riches un emprunt forcé. Toutes mesures à l'échelle de la République entière, sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre. Mais, concentrant notre attention sur le pays de Vaud, nous ne pouvons qu'y constater la radicalisation, à partir de la fin de 1798, d'une situation révolutionnaire où le désir d'ordre conservateur des notables libéraux est contesté par les patriotes prononcés des Clubs des Amis de la Liberté sous la conduite de leur nouveau leader Reymond, dont l'activisme régénératrice a suscité, le 31 août 1798, l'adresse prônant l'abolition des « restes impurs des distinctions héréditaires » et l'abolition des redevances féodales. C'est se heurter

aux conservateurs décidés comme le préfet Polier, plus modérés peut-être comme Pidou, qui n'en dénonce pas moins dans ses réquisitions le « crime d'État » qui vaudra à Reymond d'être condamné, malgré la mobilisation populaire en sa faveur, qui obtient sa grâce en février 1799. Dans le contexte des années 1800-1801, Rufer relève le basculement des équilibres politiques, où le retour des Bernois, et plus largement des cantons alémaniques, met fin à la prépondérance des hommes politiques du canton du Léman. La ligne des grands bourgeois républicains unitaires certes mais conservateurs prévaut sur celle des patriotes comme La Harpe. La destitution le 8 janvier 1800 de La Harpe, Secrétan, Oberlin, l'entrée des partisans de l'ancien régime dans la commission exécutive provisoire sanctionne ce tournant.

On peut s'interroger sur la part déterminante de la France dans cette évolution. Pour apparaître plus distante peut-être qu'en 1798, avec le départ des Rapinat et de leurs semblables, puis en 1799 avec la grande attaque menée dans les Conseils français contre Reubell et ses agents, dans le contexte précis de politique intérieure de l'attaque contre les anciens directeurs, l'initiative revient, on s'en doute, à Bonaparte comme à ses généraux (Masséna) : La Harpe a cru en vain pouvoir compter sur eux. Car autant que son franc parler, la rectitude de sa défense sans concessions des intérêts helvétiques et la manière jacobine dont il la pratique ne pouvaient que lui aliéner le nouveau maître : la France, écrit encore Rufer, « sacrifia le fier républicain sûr de lui-même ».<sup>7</sup> Le nouveau ministre Reinhard encourage les menées fédéralistes contre les politiciens unitaires, conservateurs ou non. Dans le cadre du pays de Vaud, où La Harpe et Secrétan animent une campagne de pétitions et d'adresses, les autorités conservatrices – Clavel de Brenles ou le préfet Polier – dénoncent l'ouverture d'une campagne pour l'annexion à la France, telle qu'elle est menée par des militants de la première heure, comme Durand et son fils, et telle que l'assemblée des délégués patriotes du 24 septembre à Morges, s'en fait l'écho. L'adresse des patriotes aux autorités du Léman fait le point sur l'attitude des révolutionnaires vaudois dans cette conjoncture : réitérant certes la profession de foi d'adhésion à l'ensemble helvétique, mais en l'assortissant d'une série de conditions qui sont

---

<sup>7</sup> Alfred RUFER, *La Suisse et la Révolution française*, Paris, 1973, p. 109.

un véritable programme : le nom de Suisse est « toujours celui qu'ils ont chéri »... si les principes d'égalité et de liberté subsistent sans arbitraire, si l'on met fin à l'accaparement des magistratures par des familles nanties, si l'abolition des droits féodaux est réitérée solennellement... à ces conditions – vient la menace voilée – on cessera de provoquer la réunion à la France.

Mais la France, sous l'égide de Bonaparte, la souhaite-t-elle ? Le second passage à Lausanne de Bonaparte en mai 1800, en chemin vers les plaines d'Italie, est révélateur d'une attitude d'expectative méfiante à l'égard de la Suisse qui tourne mal ; dans une conversation qui n'a rien d'officiel, Bonaparte a regretté ou feint de regretter que les avis de La Harpe ne soient pas suivis : commentaire qui ne l'engage à rien, à la veille du moment où le patriote vaudois va devoir reprendre le chemin de l'exil, sous la pression de ses adversaires, et devenu pour sa part hostile sans compromission au nouveau maître de la France.

La pétition des Vaudois a recueilli quatre mille signatures, qui valent au « parti anarchique » une vague d'arrestations, dans les localités où l'on place des garnisaires. Mais ce score honorable est relativisé par la contre-épreuve en 1801, au lendemain de la paix de Luneville, d'une autre pétition où se comptent – 17 ou 25'000 ? – les partisans d'un retour à Berne, en écho au projet des patriciens bernois, à nouveau aux affaires, de récupérer l'Argovie et le pays de Vaud. Sur ce point, Bonaparte qui élabore alors le projet de la Malmaison ne semble pas prêt à céder.

Mais les conditions d'un affrontement révolutionnaire ouvert au pays de Vaud semblent réunies, même si la convergence reste fragile entre les patriotes légalistes, comme Cart, et un mouvement radical parti de la base paysanne, animé par le leader populaire Reymond, comme par des patriotes – Pottera, Duchat – qui participent en janvier 1802 à la réunion des délégués des campagnes du pays de Vaud, de Fribourg, de l'Argovie et de l'Emmental. Sous l'impulsion d'une association secrète qui travaille les campagnes contre les seigneurs, on prépare un soulèvement qui ambitionne de marcher sur Berne pour y renverser le gouvernement. Des châteaux brûlés – La Sarraz, Bière – en février et mars donnent le coup d'envoi d'un mouvement, celui des Bourla Papey, qui se circonscrira finalement à une partie du pays de Vaud. Nous n'entreprendrons pas de détailler, dans ses succès

et ses faiblesses, cette jacquerie paysanne mais politisée, et à ce titre illustrative du degré de maturité atteint dans cette partie de la Suisse.

Les équivoques de la répression, sévérité des sentences prononcées par le tribunal spécial, mais tempérée, dans un contexte politique national où le conservateur Reding a été renversé, par une application modérée des peines témoignent de la position ambiguë de la classe politique vaudoise, ainsi de Monod, compagnon de lutte de La Harpe substitué au préfet Pollet. Mais celle-ci ne reflète-t-elle pas la complacéité plus ou moins avouée des petits-bourgeois des villes, dans leurs milices « allez messeigneurs, défendez vos parchemins, nous autres roturiers nous n'en avons pas ! ». Et cependant qu'à dix ans de distance, les titres féodaux brûlent en pays de Vaud comme ils avaient brûlé en France en juillet 1789, s'esquisse ironiquement l'amorce d'une rencontre ville-campagne, longuement recherchée.

Peut-on aller au-delà des apparences et voir, comme plusieurs l'ont fait, dans l'insurrection des Bourla Papey un événement si peu que ce soit fondateur, scellant l'option patriotique et démocratique du pays de Vaud ? Le contraste est en tout cas saisissant, entre ce soulèvement révolutionnaire, dans le cadre d'une Suisse abandonnée à la contre-révolution par le retrait des troupes françaises, et la révolte, elle aussi populaire, quoique bien encadrée, née dans les cantons primitifs, qui s'étend en tache d'huile à l'ensemble du pays, donnant le coup de grâce à la République helvétique, et qui est, elle, basée sur le rêve d'un retour passéiste aux anciennes institutions de la « Landsgemeinde ».

C'est dans un isolement symbolique que le pays de Vaud, où les dernières autorités en place se sont réfugiées à Lausanne et dont les milices ont été les dernières à défendre la République helvétique, devient le dernier réduit suisse de résistance d'un idéal démocratique et proprement révolutionnaire, unissant unitarisme helvétique et cantonalisme vaudois, mélange qui fait toute l'originalité de cette expérience.

Mais en ces temps et en ces lieux, l'entreprise assume ses limites. Bonaparte a clos le dossier helvétique en 1803 de la façon que l'on sait, par l'Acte de médiation. À l'option fédéraliste à laquelle, contre les attentes de la majorité des patriotes, son réalisme, semble-t-il, l'a converti, les Vaudois, en ultime réaction défensive, ont opposé le 2 novembre 1802 ce qu'on n'ose appeler, vu le rapport des forces, un ultimatum déclarant

Si les autres cantons de l'Helvétie venaient à émettre une opinion tendant à altérer... la pleine indépendance du pays de Vaud à l'égard d'un autre canton ou à le placer... à un degré d'infériorité quelconque... ils sont chargés de demander qu'il puisse s'ériger en république souveraine sous la garantie de la France.<sup>8</sup>

Le message a-t-il été perçu ? Le mois suivant, Bonaparte, en arbitrant souverainement, lui a réservé une attention particulière : « Quant au pays de Vaud, jamais la France ne permettra qu'il soit assujetti dut-il lui en coûter 50'000 hommes, le sang vaudois est notre sang ».<sup>9</sup> Entre le vœu pieux et la déclaration de principe, s'agit-il d'une ultime gesticulation ? On peut être tenté d'y voir plus profondément, de la part du maître, une reconnaissance des mérites de « l'exception vaudoise », cette nation « intime alliée » de la République.

---

<sup>8</sup> Charles BURNIER, *op. cit.*, p. 379.

<sup>9</sup> Bonaparte aux représentants à l'audience de Saint-Cloud (décembre 1802), in BURNIER, *op. cit.*, p. 377.